



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-92854>

Département(s) de publication : **15**

Annonce n° **25-92854**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

Forme juridique de l'acheteur : Autorité régionale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Exécution de services de transports de lignes régulières pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le Cantal et les départements voisins

Description : Exécution de services de transports de lignes régulières pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le Cantal et les départements voisins

Identifiant de la procédure : 8aa0eb3d-ff2f-452f-b643-c67bcb338da6

Avis précédent : f9b3bad5-62c9-4ebb-bd51-7bc775379322-02

Identifiant interne : DAF_2025_000128

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 60112000 Services de transport routier public

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Cantal

Subdivision pays (NUTS) : Cantal (FRK12)

Pays : France

Informations complémentaires : Accord-cadre alloti en 12 lots sans montant minimum avec un montant maximum. Prix unitaire. Prix révisable. Reconductible 3 fois.

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 29,304,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : LOT 1 : St-Flour - Aurillac

Description : LOT 1 : St-Flour - Aurillac

Identifiant interne : 25A0128001

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60112000 Services de transport routier public

Options :

Description des options : L'acheteur se réserve la possibilité de passer des marchés de prestations similaires dans les conditions de l'article R. 2122-7 du code de la commande publique (CCP).

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Cantal

Subdivision pays (NUTS) : Cantal (FRK12)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 6,600,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : L'accord-cadre débute par une période initiale de 12 mois à compter du 01/09/2025. Il est prévu 3 périodes de reconduction de 12 mois chacune dans les conditions du CCAP. Le montant maximum figurant au présent avis correspond à la durée globale de l'accord-cadre (période ferme et reconductions comprises). Le montant maximum de la période initiale pour ce lot figure au sein du

CCAP. Le montant maximum pour chaque période de reconduction est identique. Pour rappel, le montant maximum n'est pas un montant estimatif.

5.1.7 Marché public stratégique

Le marchés public relève du champ d'application de la directive 2009/33/CE du Parlement européen et du Conseil (directive sur les véhicules propres)

La base juridique de la directive sur les véhicules propres pour établir la catégorie de procédure de passation de marché qui s'applique Services de transport routier de voyageurs

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : cf. RC

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : cf.RC

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : avant la signature du contrat (article L.551-1 du code de justice administrative). Référé suspension : avant la signature du contrat (article L.521-1 du code de justice administrative). Référé contractuel : après la signature du contrat (article L.551-13 du code de justice administrative). Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis de publicité de la conclusion du contrat. Cet avis prendra la forme d'un avis d'attribution et sera publié sur le site Internet de la Région et le cas échéant sur les mêmes supports que l'avis d'appel public à la concurrence. Recours pour excès de pouvoir contre la déclaration de sans suite dans un délai de deux mois à compter de la notification de cette décision au candidat. Pour plus d'informations, s'adresser au greffe du Tribunal Administratif de contrat.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif

5.1 **Identifiant technique du lot** : LOT-0002

Titre : LOT 2 : Ydes - Aurillac

Description : LOT 2 : Ydes - Aurillac

Identifiant interne : 25A0128002

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60112000 Services de transport routier public

Options :

Description des options : L'acheteur se réserve la possibilité de passer des marchés de prestations similaires dans les conditions de l'article R. 2122-7 du code de la commande publique (CCP).

5.1.2 **Lieu d'exécution**

Ville : Cantal

Subdivision pays (NUTS) : Cantal (FRK12)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 **Durée estimée**

Durée : 48 Mois

5.1.5 **Valeur**

Valeur maximale de l'accord-cadre : 5,280,000 Euro

5.1.6 **Informations générales**

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : L'accord-cadre débute par une période initiale de 12 mois à compter du 01/09/2025. Il est prévu 3 périodes de reconduction de 12 mois chacune dans les conditions du CCAP. Le montant maximum figurant au présent avis correspond à la durée globale de l'accord-cadre (période ferme et reconductions comprises). Le montant maximum de la période initiale pour ce lot figure au sein du CCAP. Le montant maximum pour chaque période de reconduction est identique. Pour rappel, le montant maximum n'est pas un montant estimatif.

5.1.7 **Marché public stratégique**

Le marchés public relève du champ d'application de la directive 2009/33/CE du Parlement européen et du Conseil (directive sur les véhicules propres)

La base juridique de la directive sur les véhicules propres pour établir la catégorie de procédure de passation de marché qui s'applique Services de transport routier de voyageurs

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : cf. RC

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : cf. RC

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : avant la signature du contrat (article L.551-1 du code de justice administrative). Référé suspension : avant la signature du contrat (article L.521-1 du code de justice administrative). Référé contractuel : après la signature du contrat (article L.551-13 du code de justice administrative). Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis de publicité de la conclusion du contrat. Cet avis prendra la forme d'un avis d'attribution et sera publié sur le site Internet de la Région et le cas échéant sur les mêmes supports que l'avis d'appel public à la concurrence. Recours pour excès de pouvoir contre la déclaration de sans suite dans un délai de deux mois à compter de la notification de cette décision au candidat. Pour plus d'informations, s'adresser au greffe du Tribunal Administratif de contrat.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif

Organisation qui signe le marché : Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : LOT 3 : Montsalvy - Aurillac

Description : LOT 3 : Montsalvy - Aurillac

Identifiant interne : 25A0128003

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60112000 Services de transport routier public

Options :

Description des options : L'acheteur se réserve la possibilité de passer des marchés de prestations similaires dans les conditions de l'article R. 2122-7 du code de la commande publique (CCP).

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Cantal

Subdivision pays (NUTS) : Cantal (FRK12)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,980,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : L'accord-cadre débute par une période initiale de 12 mois à compter du 01/09/2025. Il est prévu 3 périodes de reconduction de 12 mois chacune dans les conditions du CCAP. Le montant maximum figurant au présent avis correspond à la durée globale de l'accord-cadre (période ferme et reconductions comprises). Le montant maximum de la période initiale pour ce lot figure au sein du CCAP. Le montant maximum pour chaque période de reconduction est identique. Pour rappel, le montant maximum n'est pas un montant estimatif.

5.1.7 Marché public stratégique

Le marchés public relève du champ d'application de la directive 2009/33/CE du Parlement européen et du Conseil (directive sur les véhicules propres)

La base juridique de la directive sur les véhicules propres pour établir la catégorie de procédure de passation de marché qui s'applique Services de transport routier de voyageurs

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : cf. RC

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : cf.RC

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : avant la signature du contrat (article L.551-1 du code de justice administrative). Référé suspension : avant la signature du contrat (article L.521-1 du code de justice administrative). Référé contractuel : après la signature du contrat (article L.551-13 du code de justice administrative). Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis de publicité de la conclusion du contrat. Cet avis prendra la forme d'un avis d'attribution et sera publié sur le site Internet de la Région et le cas échéant sur les mêmes supports que l'avis d'appel public à la concurrence. Recours pour excès de pouvoir contre la déclaration de sans suite dans un délai de deux mois à compter de la notification de cette décision au candidat. Pour plus d'informations, s'adresser au greffe du Tribunal Administratif de contrat.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif

Organisation qui signe le marché : Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : LOT 4 : Chaudes-Aigues - St-Flour

Description : LOT 4 : Chaudes-Aigues - St-Flour

Identifiant interne : 25A0128004

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 60112000 Services de transport routier public

Options :

Description des options : L'acheteur se réserve la possibilité de passer des marchés de prestations similaires dans les conditions de l'article R. 2122-7 du code de la commande publique (CCP).

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Cantal

Subdivision pays (NUTS) : Cantal (FRK12)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 **Durée estimée**

Durée : 48 Mois

5.1.5 **Valeur**

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,980,000 Euro

5.1.6 **Informations générales**

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : L'accord-cadre débute par une période initiale de 12 mois à compter du 01/09/2025. Il est prévu 3 périodes de reconduction de 12 mois chacune dans les conditions du CCAP. Le montant maximum figurant au présent avis correspond à la durée globale de l'accord-cadre (période ferme et reconductions comprises). Le montant maximum de la période initiale pour ce lot figure au sein du CCAP. Le montant maximum pour chaque période de reconduction est identique. Pour rappel, le montant maximum n'est pas un montant estimatif.

5.1.7 **Marché public stratégique**

Le marchés public relève du champ d'application de la directive 2009/33/CE du Parlement européen et du Conseil (directive sur les véhicules propres)

La base juridique de la directive sur les véhicules propres pour établir la catégorie de procédure de passation de marché qui s'applique Services de transport routier de voyageurs

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Prix

Description : cf. RC

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : cf.RC

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : avant la signature du contrat (article L.551-1 du code de justice administrative). Référé suspension : avant la signature du contrat (article L.521-1 du code de justice administrative). Référé contractuel : après la signature du contrat (article L.551-13 du code de justice administrative). Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis de publicité de la conclusion du contrat. Cet avis prendra la forme d'un avis d'attribution et sera publié sur le site Internet de la Région et le cas échéant sur les mêmes supports que l'avis d'appel public à la concurrence. Recours pour excès de pouvoir contre la déclaration de sans suite dans un délai de deux mois à compter de la notification de cette décision au candidat. Pour plus d'informations, s'adresser au greffe du Tribunal Administratif de contrat.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif

Organisation qui signe le marché : Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : LOT 5 : Pierrefort - St-Flour

Description : LOT 5 : Pierrefort - St-Flour

Identifiant interne : 25A0128005

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60112000 Services de transport routier public

Options :

Description des options : L'acheteur se réserve la possibilité de passer des marchés de prestations similaires dans les conditions de l'article R. 2122-7 du code de la commande publique (CCP).

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Cantal

Subdivision pays (NUTS) : Cantal (FRK12)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,980,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : L'accord-cadre débute par une période initiale de 12 mois à compter du 01/09/2025. Il est prévu 3 périodes de reconduction de 12 mois chacune dans les conditions du CCAP. Le montant maximum figurant au présent avis correspond à la durée globale de l'accord-cadre (période ferme et reconductions comprises). Le montant maximum de la période initiale pour ce lot figure au sein du CCAP. Le montant maximum pour chaque période de reconduction est identique. Pour rappel, le montant maximum n'est pas un montant estimatif.

5.1.7 Marché public stratégique

Le marchés public relève du champ d'application de la directive 2009/33/CE du Parlement européen et du Conseil (directive sur les véhicules propres)

La base juridique de la directive sur les véhicules propres pour établir la catégorie de procédure de passation de marché qui s'applique Services de transport routier de voyageurs

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : cf. RC

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : cf. RC

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : avant la signature du contrat (article L.551-1 du code de justice administrative). Référé suspension : avant la signature du contrat (article L.521-1 du code de justice administrative). Référé contractuel : après la signature du contrat (article L.551-13 du code de justice administrative). Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis de publicité de la conclusion du contrat. Cet avis prendra la forme d'un avis d'attribution et sera publié sur le site Internet de la Région et le cas échéant sur les mêmes supports que l'avis d'appel public à la concurrence. Recours pour excès de pouvoir contre la déclaration de sans suite dans un délai de deux mois à compter de la notification de cette décision au candidat. Pour plus d'informations, s'adresser au greffe du Tribunal Administratif de contrat.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif

Organisation qui signe le marché : Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006

Titre : LOT 6 : Ruynes-en-Margeride - St-Flour

Description : LOT 6 : Ruynes-en-Margeride - St-Flour

Identifiant interne : 25A0128006

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60112000 Services de transport routier public

Options :

Description des options : L'acheteur se réserve la possibilité de passer des marchés de prestations similaires dans les conditions de l'article R. 2122-7 du code de la commande publique (CCP).

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Cantal

Subdivision pays (NUTS) : Cantal (FRK12)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,320,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : L'accord-cadre débute par une période initiale de 12 mois à compter du 01/09/2025. Il est prévu 3 périodes de reconduction de 12 mois chacune dans les conditions du CCAP. Le montant maximum figurant au présent avis correspond à la durée globale de l'accord-cadre (période ferme et reconductions comprises). Le montant maximum de la période initiale pour ce lot figure au sein du CCAP. Le montant maximum pour chaque période de reconduction est identique. Pour rappel, le montant maximum n'est pas un montant estimatif.

5.1.7 Marché public stratégique

Le marchés public relève du champ d'application de la directive 2009/33/CE du Parlement européen et du Conseil (directive sur les véhicules propres)

La base juridique de la directive sur les véhicules propres pour établir la catégorie de procédure de passation de marché qui s'applique Services de transport routier de voyageurs

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : cf. RC

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : cf.RC

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : avant la signature du contrat (article L.551-1 du code de justice administrative). Référé suspension : avant la signature du contrat (article L.521-1 du code de justice administrative). Référé contractuel : après la signature du contrat (article L.551-13 du code de justice administrative). Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis de publicité de la conclusion du contrat. Cet avis prendra la forme d'un avis d'attribution et sera publié sur le site Internet de la Région et le cas échéant sur les mêmes supports que l'avis d'appel public à la

concurrence. Recours pour excès de pouvoir contre la déclaration de sans suite dans un délai de deux mois à compter de la notification de cette décision au candidat. Pour plus d'informations, s'adresser au greffe du Tribunal Administratif de contrat.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif

Organisation qui signe le marché : Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0007

Titre : LOT 7 : Allanche - St-Flour

Description : LOT 7 : Allanche - St-Flour

Identifiant interne : 25A0128007

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60112000 Services de transport routier public

Options :

Description des options : L'acheteur se réserve la possibilité de passer des marchés de prestations similaires dans les conditions de l'article R. 2122-7 du code de la commande publique (CCP).

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Cantal

Subdivision pays (NUTS) : Cantal (FRK12)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,980,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : L'accord-cadre débute par une période initiale de 12 mois à compter du 01/09/2025. Il est prévu 3 périodes de reconduction de 12 mois chacune dans les conditions du CCAP. Le montant maximum figurant au présent avis correspond à la durée globale de l'accord-cadre (période ferme et reconductions comprises). Le montant maximum de la période initiale pour ce lot figure au sein du CCAP. Le montant maximum pour chaque période de reconduction est identique. Pour rappel, le montant maximum n'est pas un montant estimatif.

5.1.7 Marché public stratégique

Le marchés public relève du champ d'application de la directive 2009/33/CE du Parlement européen et du Conseil (directive sur les véhicules propres)

La base juridique de la directive sur les véhicules propres pour établir la catégorie de procédure de passation de marché qui s'applique Services de transport routier de voyageurs

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : cf. RC

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : cf. RC

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : avant la signature du contrat (article L.551-1 du code de justice administrative). Référé suspension : avant la signature du contrat (article L.521-1 du code de justice administrative). Référé contractuel : après la signature du contrat (article L.551-13 du code de justice administrative). Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis de publicité de la conclusion du contrat. Cet avis prendra la forme d'un avis d'attribution et sera publié sur le site Internet de la Région et le cas échéant sur les mêmes supports que l'avis d'appel public à la concurrence. Recours pour excès de pouvoir contre la déclaration de sans suite dans un délai de deux mois à compter de la notification de cette décision au candidat. Pour plus d'informations, s'adresser au greffe du Tribunal Administratif de contrat.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif

Organisation qui signe le marché : Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0008

Titre : LOT 8 : Bort-les-Orgues-Murat

Description : LOT 8 : Bort-les-Orgues-Murat

Identifiant interne : 25A0128008

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60112000 Services de transport routier public

Options :

Description des options : L'acheteur se réserve la possibilité de passer des marchés de prestations similaires dans les conditions de l'article R. 2122-7 du code de la commande publique (CCP).

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Cantal

Subdivision pays (NUTS) : Cantal (FRK12)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 2,640,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : L'accord-cadre débute par une période initiale de 12 mois à compter du 01/09/2025. Il est prévu 3 périodes de reconduction de 12 mois chacune dans les conditions du CCAP. Le montant maximum figurant au présent avis correspond à la durée globale de l'accord-cadre (période ferme et reconductions comprises). Le montant maximum de la période initiale pour ce lot figure au sein du CCAP. Le montant maximum pour chaque période de reconduction est identique. Pour rappel, le montant maximum n'est pas un montant estimatif.

5.1.7 Marché public stratégique

Le marchés public relève du champ d'application de la directive 2009/33/CE du Parlement européen et du Conseil (directive sur les véhicules propres)

La base juridique de la directive sur les véhicules propres pour établir la catégorie de procédure de passation de marché qui s'applique Services de transport routier de voyageurs

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : cf. RC

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : cf. RC

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : avant la signature du contrat (article L.551-1 du code de justice administrative). Référé suspension : avant la signature du contrat (article L.521-1 du code de justice administrative). Référé contractuel : après la signature du contrat (article L.551-13 du code de justice administrative). Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis de publicité de la conclusion du contrat. Cet avis prendra la forme d'un avis d'attribution et sera publié sur le site Internet de la Région et le cas échéant sur les mêmes supports que l'avis d'appel public à la concurrence. Recours pour excès de pouvoir contre la déclaration de sans suite dans un délai de deux mois à compter de la notification de cette décision au candidat. Pour plus d'informations, s'adresser au greffe du Tribunal Administratif de contrat.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif

Organisation qui signe le marché : Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0009

Titre : LOT 9 : Marcenat - Mauriac

Description : LOT 9 : Marcenat - Mauriac

Identifiant interne : 25A0128009

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60112000 Services de transport routier public

Options :

Description des options : L'acheteur se réserve la possibilité de passer des marchés de prestations similaires dans les conditions de l'article R. 2122-7 du code de la commande publique (CCP).

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Cantal

Subdivision pays (NUTS) : Cantal (FRK12)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 2,640,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : L'accord-cadre débute par une période initiale de 12 mois à compter du 01/09/2025. Il est prévu 3 périodes de reconduction de 12 mois chacune dans les conditions du CCAP. Le montant maximum figurant au présent avis correspond à la durée globale de l'accord-cadre (période ferme et reconductions comprises). Le montant maximum de la période initiale pour ce lot figure au sein du CCAP. Le montant maximum pour chaque période de reconduction est identique. Pour rappel, le montant maximum n'est pas un montant estimatif.

5.1.7 Marché public stratégique

Le marchés public relève du champ d'application de la directive 2009/33/CE du Parlement européen et du Conseil (directive sur les véhicules propres)

La base juridique de la directive sur les véhicules propres pour établir la catégorie de procédure de passation de marché qui s'applique Services de transport routier de voyageurs

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : cf. RC

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : cf.RC

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : avant la signature du contrat (article L.551-1 du code de justice administrative). Référé suspension : avant la signature du contrat (article L.521-1 du code de justice administrative). Référé contractuel : après la signature du contrat (article L.551-13 du code de justice administrative). Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis de publicité de la conclusion du contrat. Cet avis prendra la forme d'un avis d'attribution et sera publié sur le site Internet de la Région et le cas échéant sur les mêmes supports que l'avis d'appel public à la concurrence. Recours pour excès de pouvoir contre la déclaration de sans suite dans un délai de deux mois à compter de la notification de cette décision au candidat. Pour plus d'informations, s'adresser au greffe du Tribunal Administratif de contrat.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif

Organisation qui signe le marché : Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0010

Titre : LOT 10 : Champs-sur-Tarentaine - Mauriac

Description : LOT 10 : Champs-sur-Tarentaine - Mauriac

Identifiant interne : 25A0128010

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 60112000 Services de transport routier public

Options :

Description des options : L'acheteur se réserve la possibilité de passer des marchés de prestations similaires dans les conditions de l'article R. 2122-7 du code de la commande publique (CCP).

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Cantal

Subdivision pays (NUTS) : Cantal (FRK12)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 **Durée estimée**

Durée : 48 Mois

5.1.5 **Valeur**

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,980,000 Euro

5.1.6 **Informations générales**

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : L'accord-cadre débute par une période initiale de 12 mois à compter du 01/09/2025. Il est prévu 3 périodes de reconduction de 12 mois chacune dans les conditions du CCAP. Le montant maximum figurant au présent avis correspond à la durée globale de l'accord-cadre (période ferme et reconductions comprises). Le montant maximum de la période initiale pour ce lot figure au sein du CCAP. Le montant maximum pour chaque période de reconduction est identique. Pour rappel, le montant maximum n'est pas un montant estimatif.

5.1.7 **Marché public stratégique**

Le marchés public relève du champ d'application de la directive 2009/33/CE du Parlement européen et du Conseil (directive sur les véhicules propres)

La base juridique de la directive sur les véhicules propres pour établir la catégorie de procédure de passation de marché qui s'applique Services de transport routier de voyageurs

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Prix

Description : cf. RC

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : cf.RC

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : avant la signature du contrat (article L.551-1 du code de justice administrative). Référé suspension : avant la signature du contrat (article L.521-1 du code de justice administrative). Référé contractuel : après la signature du contrat (article L.551-13 du code de justice administrative). Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis de publicité de la conclusion du contrat. Cet avis prendra la forme d'un avis d'attribution et sera publié sur le site Internet de la Région et le cas échéant sur les mêmes supports que l'avis d'appel public à la concurrence. Recours pour excès de pouvoir contre la déclaration de sans suite dans un délai de deux mois à compter de la notification de cette décision au candidat. Pour plus d'informations, s'adresser au greffe du Tribunal Administratif de contrat.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif

Organisation qui signe le marché : Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0011

Titre : LOT 11 : Saignes-Ydes

Description : LOT 11 : Saignes-Ydes

Identifiant interne : 25A0128011

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60112000 Services de transport routier public

Options :

Description des options : L'acheteur se réserve la possibilité de passer des marchés de prestations similaires dans les conditions de l'article R. 2122-7 du code de la commande publique (CCP).

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Cantal

Subdivision pays (NUTS) : Cantal (FRK12)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 660,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : L'accord-cadre débute par une période initiale de 12 mois à compter du 01/09/2025. Il est prévu 3 périodes de reconduction de 12 mois chacune dans les conditions du CCAP. Le montant maximum figurant au présent avis correspond à la durée globale de l'accord-cadre (période ferme et reconductions comprises). Le montant maximum de la période initiale pour ce lot figure au sein du CCAP. Le montant maximum pour chaque période de reconduction est identique. Pour rappel, le montant maximum n'est pas un montant estimatif.

5.1.7 Marché public stratégique

Le marchés public relève du champ d'application de la directive 2009/33/CE du Parlement européen et du Conseil (directive sur les véhicules propres)

La base juridique de la directive sur les véhicules propres pour établir la catégorie de procédure de passation de marché qui s'applique Services de transport routier de voyageurs

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : cf. RC

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : cf.RC

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : avant la signature du contrat (article L.551-1 du code de justice administrative). Référé suspension : avant la signature du contrat (article L.521-1 du code de justice administrative). Référé

contractuel : après la signature du contrat (article L.551-13 du code de justice administrative). Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis de publicité de la conclusion du contrat. Cet avis prendra la forme d'un avis d'attribution et sera publié sur le site Internet de la Région et le cas échéant sur les mêmes supports que l'avis d'appel public à la concurrence. Recours pour excès de pouvoir contre la déclaration de sans suite dans un délai de deux mois à compter de la notification de cette décision au candidat. Pour plus d'informations, s'adresser au greffe du Tribunal Administratif de contrat.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif

Organisation qui signe le marché : Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0012

Titre : LOT 12 : Champagnac-Ydes

Description : LOT 12 : Champagnac-Ydes

Identifiant interne : 25A0128012

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60112000 Services de transport routier public

Options :

Description des options : L'acheteur se réserve la possibilité de passer des marchés de prestations similaires dans les conditions de l'article R. 2122-7 du code de la commande publique (CCP).

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Cantal

Subdivision pays (NUTS) : Cantal (FRK12)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 264,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : L'accord-cadre débute par une période initiale de 12 mois à compter du 01/09/2025. Il est prévu 3 périodes de reconduction de 12 mois chacune dans les conditions du CCAP. Le montant maximum figurant au présent avis correspond à la durée globale de l'accord-cadre (période ferme et reconductions

comprises). Le montant maximum de la période initiale pour ce lot figure au sein du CCAP. Le montant maximum pour chaque période de reconduction est identique. Pour rappel, le montant maximum n'est pas un montant estimatif.

5.1.7 Marché public stratégique

Le marchés public relève du champ d'application de la directive 2009/33/CE du Parlement européen et du Conseil (directive sur les véhicules propres)

La base juridique de la directive sur les véhicules propres pour établir la catégorie de procédure de passation de marché qui s'applique Services de transport routier de voyageurs

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : cf. RC

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : cf. RC

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : avant la signature du contrat (article L.551-1 du code de justice administrative). Référé suspension : avant la signature du contrat (article L.521-1 du code de justice administrative). Référé contractuel : après la signature du contrat (article L.551-13 du code de justice administrative). Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis de publicité de la conclusion du contrat. Cet avis prendra la forme d'un avis d'attribution et sera publié sur le site Internet de la Région et le cas échéant sur les mêmes supports que l'avis d'appel public à la concurrence. Recours pour excès de pouvoir contre la déclaration de sans suite dans un délai de deux mois à compter de la notification de cette décision au candidat. Pour plus d'informations, s'adresser au greffe du Tribunal Administratif de contrat.

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cet avis : 29,304,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 6,600,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SARL STAC TRANSPORT

Offre :

Identifiant de l'offre : SARL STAC TRANSPORT_LOT1

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 6,600,000 Euro

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT1

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 03/07/2025

Date de conclusion du marché : 25/07/2025

Organisation qui signe le marché : Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0009

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 2,640,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom de la partie appelante : COTRAITANT VOYAGES VIZET DE TRANSPORT ANDRE

Chef de file du soumissionnaire : SAS TRANSPORTS M.ANDRE

Nom officiel : SAS VOYAGES VIZET, SAS VOYAGES VIZET

Offre :

Identifiant de l'offre : SAS TRANSPORTS M.ANDRE_LOT9

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0009

Valeur de l'offre : 2,640,000 Euro

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT9

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 03/07/2025

Date de conclusion du marché : 25/07/2025

Organisation qui signe le marché : Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0010

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,980,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SAS VOYAGES VIZET

Offre :

Identifiant de l'offre : SAS VOYAGES VIZET_LOT10

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0010

Valeur de l'offre : 1,980,000 Euro

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT10

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 03/07/2025

Date de conclusion du marché : 25/07/2025

Organisation qui signe le marché : Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0011

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 660,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SAS VOYAGES VIZET

Offre :

Identifiant de l'offre : SAS VOYAGES VIZET_LOT11

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0011

Valeur de l'offre : 660,000 Euro

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT11

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 03/07/2025

Date de conclusion du marché : 25/07/2025

Organisation qui signe le marché : Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0012

Aucun lauréat n'a été choisi et la mise en concurrence est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Décision de l'acheteur, en raison d'un changement des besoins

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0008

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 2,640,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SAS TRANSPORTS EN COMMUN SEYT

Offre :

Identifiant de l'offre : SAS TRANSPORTS EN COMMUN SEYT_LOT8

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0008

Valeur de l'offre : 2,640,000 Euro

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT8

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 03/07/2025

Date de conclusion du marché : 25/07/2025

Organisation qui signe le marché : Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0007

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,980,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SAS TRANSPORTS EN COMMUN SEYT

Offre :

Identifiant de l'offre : SAS TRANSPORTS EN COMMUN SEYT_LOT7

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0007

Valeur de l'offre : 1,980,000 Euro

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT7

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 03/07/2025

Date de conclusion du marché : 25/07/2025

Organisation qui signe le marché : Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0006

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,320,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SARL STAC TRANSPORT

Offre :

Identifiant de l'offre : SARL STAC TRANSPORT_LOT6

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0006

Valeur de l'offre : 1,320,000 Euro

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT6

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 03/07/2025

Date de conclusion du marché : 25/07/2025

Organisation qui signe le marché : Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0005

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,980,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SAS TRANSPORTS M.ANDRE

Offre :

Identifiant de l'offre : SAS TRANSPORTS M.ANDRE_LOT5

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0005

Valeur de l'offre : 1,980,000 Euro

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT5

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 03/07/2025

Date de conclusion du marché : 25/07/2025

Organisation qui signe le marché : Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,980,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SAS TRANSPORTS EN COMMUN SEYT

Offre :

Identifiant de l'offre : SAS TRANSPORTS EN COMMUN SEYT_LOT4

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0004

Valeur de l'offre : 1,980,000 Euro

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT4

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 03/07/2025

Date de conclusion du marché : 25/07/2025

Organisation qui signe le marché : Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,980,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SOCIETE LABORIE

Offre :

Identifiant de l'offre : LABORIE_LOT3

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

Valeur de l'offre : 1,980,000 Euro

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT3

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 03/07/2025

Date de conclusion du marché : 25/07/2025

Organisation qui signe le marché : Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 5,280,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom de la partie appelante : COTRAITANT VOYAGES VIZET DE STAC
TRANSPORT

Chef de file du soumissionnaire : SARL STAC TRANSPORT

Nom officiel : SAS VOYAGES VIZET, SAS VOYAGES VIZET

Offre :

Identifiant de l'offre : SARL STAC TRANSPORT_LOT2

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

Valeur de l'offre : 5,280,000 Euro

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT2

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 03/07/2025

Date de conclusion du marché : 25/07/2025

Organisation qui signe le marché : Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

Numéro d'enregistrement : 20005376700014

Adresse postale : 101 cours Charlemagne

Ville : Lyon

Code postal : 69269

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

Adresse électronique : mobilites.achats@auvergnerhonealpes.fr

Téléphone : 0426733700

Profil de l'acheteur : <https://marchespublics.auvergnerhonealpes.eu>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0007

Nom officiel : SAS VOYAGES VIZET

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 37867513600048

Ville : MAURIAC

Code postal : 15200

Subdivision pays (NUTS) : Cantal (FRK12)

Pays : France

Adresse électronique : thierryouvrier@ouvrierautocars.com

Téléphone : 0471406380

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0009, LOT-0002, LOT-0010, LOT-0011

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0006

Nom officiel : SAS TRANSPORTS M.ANDRE

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 32181496400037

Ville : RIOM ES MONTAGNES

Code postal : 15400

Subdivision pays (NUTS) : Cantal (FRK12)

Pays : France

Adresse électronique : Autocars.andre@orange.fr

Téléphone : 0471780049

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Chef de groupe

Lauréat de ces lots : LOT-0009, LOT-0005

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0005

Nom officiel : SAS TRANSPORTS EN COMMUN SEYT

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 53668001000090

Ville : Saint-Flour

Code postal : 15100

Subdivision pays (NUTS) : Cantal (FRK12)

Pays : France

Adresse électronique : emmanuelle@seyt.fr

Téléphone : 0471603100

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0008, LOT-0007, LOT-0004

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0004

Nom officiel : SOCIETE LABORIE

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 38811821800014

Ville : PUYCAPEL

Code postal : 15340

Subdivision pays (NUTS) : Cantal (FRK12)

Pays : France

Adresse électronique : laborie@wanadoo.fr

Téléphone : 0471494979

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0003

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0003

Nom officiel : SARL STAC TRANSPORT

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 38036536100084

Ville : AURILLAC

Code postal : 15000

Subdivision pays (NUTS) : Cantal (FRK12)

Pays : France

Adresse électronique : cipriani.b@stactransports.com

Téléphone : 0471484833

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Chef de groupe

Lauréat de ces lots : LOT-0001, LOT-0006, LOT-0002

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif

Numéro d'enregistrement : 17690005800015

Ville : 184 rue Duguesclin

Code postal : 69003

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-lyon@juradm.fr

Téléphone : 0487635000

Adresse internet : <http://lyon.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 4f328e35-5960-46b6-a585-1923880134fe - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 18/08/2025 à 15:12

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/08/2025